

PREIXAN

INFOS

JANVIER 2013, N° 101

www.preixan.com



EDITO

Samedi 5 Janvier 2013, a eu lieu la traditionnelle présentation des vœux à la population, en présence de M. Jean-Marie MERCADAL, Vice Président de Carcassonne Agglomération, représentant le Président M. Alain TARLIER.

L'année 2012 a vu la réalisation de la station de remplissage des appareils à sulfater, l'inauguration de cinq logements sociaux dans le bâtiment de l'ancienne poste ainsi que la fin des travaux et la mise en service de l'école. Cette réalisation aura coûté 1 464 207 € TTC. Des subventions nous ont été accordées : 400 000 € de l'État, 400 000 € du Conseil Général et 36 842 € du Conseil Régional. La commune a emprunté 350 000 € sur 25 ans, le reste étant financé par les fonds propres de la commune.

Je remercie les personnes présentes à cette manifestation. Leur présence démontre leur intérêt pour la commune.

Amicalement.

Daniel Barcelo, Maire de Preixan.

AGENDA ...

- **Samedi 26 janvier 2013** : Assemblée Générale du Club du 3^{ème} Âge au foyer à 14h
- **Mercredi 6 février 2013** : Assemblée Générale de l'ASCP à 21h au foyer
- **Dimanche 17 février 2013** : Messe à l'église de Preixan à 9h30
- **Judi 14 février** : Soirée « Saint Valentin » au Restaurant « le Relais de Preixan »
- **Samedi 23 février** : Soirée Moules-Frites avec le groupe « Bailamor » au foyer

Informations municipales

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8/01/2013

CONTRAT DE PRÊT

Monsieur le Maire rappelle que le 26 novembre 2012, le Conseil Municipal avait décidé de demander une ligne de trésorerie de 100 000 € pour régler les dernières factures de l'école. Après contact avec les banques, cette demande ne nous a pas été accordée. Monsieur le Maire propose de demander au Crédit Agricole un prêt supplémentaire de 50 000 € sur 25 ans au taux de 4,84 %. Après débat, les membres du Conseil ont accepté cette proposition.

CONTRAT D'EMPLOI AIDÉ

Pôle Emploi a donné son accord pour un Contrat Unique d'Insertion pour une durée de 6 mois à 20 heures hebdomadaires avec une prise en charge à 70%. La prise d'effet de ce contrat pourrait être fixée dans les prochains jours. Monsieur le Maire propose de donner une suite favorable à une demande d'embauchage.

Proposition acceptée.

EXTENSION DU SYADEN

Monsieur le Préfet a pris un arrêté préfectoral modifiant le périmètre du Syndicat Audois d'Énergies avec l'intégration de 26 communes.

Chaque commune/membre doit se prononcer par délibération sur ce nouveau périmètre. Monsieur le Maire propose de donner une suite favorable à cette extension.

Proposition acceptée.

DEMANDE DE SUBVENTION

En 2012, une demande de subvention avait été adressée à la Préfecture dans le cadre de la DETR et au Conseil Général. Cette demande concernait les travaux d'accès à l'école (voirie, parking,...) pour un montant de 61 621 € HT. N'ayant pas été retenues en 2012, Monsieur le Maire propose de renouveler les demandes pour 2013.

Proposition acceptée.

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE

Monsieur le Maire communique aux conseillers le courrier que leur a adressé Monsieur Daniel BERTRAND concernant l'ASC de Preixan.

Dans ce courrier, il souhaite réactiver cette association en incluant diverses activités telles que la culture, la peinture, le théâtre, la musique, la cuisine, etc.

Pour que ces activités soient viables, il souhaite disposer d'une salle réservée exclusivement à l'association.

Après débat, les membres du Conseil sont favorables à l'extension des activités de cette association dans la mesure où les adhérents sont assez nombreux. Ils considèrent qu'une association qui n'a que quelques membres n'est pas viable. Dans ces conditions, un local pourrait être mis à la disposition de cette association, mais ils s'opposent à ce que cette salle soit exclusivement réservée à l'association.

COMMUNIQUÉS

RECENSEMENT MILITAIRE OU RECENSEMENT CITOYEN - JEUNES NÉS EN 1997

Tous les jeunes gens, filles et garçons nés entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 1997, ont pour obligation de se faire recenser avant le 31 mars 2013.

Pour permettre au secrétariat de mairie d'adresser les convocations pour se faire recenser dans les délais, tous les jeunes concernés par ce recensement sont priés de se faire connaître au secrétariat de mairie au plus tôt.

À noter qu'en cas d'absence de recensement dans les délais, vous êtes en irrégularité.



CARCASSONNE AGGLO COMMUNIQUE

Avec le froid qui menace, le service de l'Eau de Carcassonne Agglo recommande à ses clients de veiller à la protection, contre le gel, de leurs canalisations privatives et des compteurs d'eau.

Que faut-il protéger ?

Les compteurs, les tuyaux extérieurs, les canalisations des locaux non chauffés, les installations et les robinets exposés au vent.

Comment ?

- Si votre compteur est à l'extérieur ou dans un local exposé au vent et au froid : calfeutrer et enrober le compteur d'eau et les tuyaux exposés avec des gaines isolantes ou des plaques de polystyrène ou avec des housses de protection. Un conseil : n'utiliser jamais de matériaux absorbant l'humidité comme la paille, le textile, le papier, la laine de verre ou de roche, etc.
- Si votre compteur est situé à l'intérieur de votre logement : ne couper jamais complètement le chauffage.
- Maintenir l'installation en service pendant les périodes de froid intense.

Absence prolongée ?

- Fermer le robinet d'arrêt avant compteur.
- Ouvrir tous les robinets de votre installation sanitaire afin de vidanger vos canalisations.
- Une fois la vidange terminée, pensez à refermer tous les robinets.

Que faire en cas d'installation ou de compteur d'eau gelé ?

1. Pour tout compteur gelé mais non éclaté, il faut tout d'abord couper l'eau afin d'éviter toute inondation au moment du dégel.
2. L'utilisation d'une source de chaleur comme un sèche-cheveux permettra de débloquer la canalisation gelée, mais n'utiliser jamais de flamme.
3. En cas de début de gel, vidanger votre installation.
4. En cas de compteur éclaté, appeler le service de l'eau de Carcassonne Agglo au n° vert suivant : 0800.011.890.

Le compteur d'eau qui sert à mesurer votre consommation est sous votre responsabilité, que vous soyez propriétaire ou locataire. La réparation ou le remplacement d'un compteur d'eau gelé sera réalisé par les services de C

Bien cordialement,
Le Service Eau.



Preixan d'hier et d'aujourd'hui

Janvier d'hier

avec Joël Vidal

Nos aïeux, qui avaient connu la Révolution Française en 1789, avaient adhéré au nouveau calendrier et janvier était devenu le quatrième mois de l'année républicaine en France sous l'appellation de NIVÔSE.

Le mois de janvier, pour l'enfant que j'étais, était assimilé au retour à l'école de Preixan. Noël était passé et la fête locale qui durait quatre à cinq jours en décembre était finie. J'ai toujours vécu au Faubourg et ma maison natale était entourée de vignes. Derrière, il y avait la vigne de Jacquettou Cayrol où les familles Pouil et Barcelo sont arrivées pour bâtir et, devant la porte de ma cave, la grande vigne de Paul Pech a été achetée par Marius Elis, notre voisin artisan maçon, où s'y sont installés ses trois enfants. Notre village, hier, était encerclé par les vignes.



17 - PREIXAN (Aude). — Vue générale

.../

/...

Janvier, le vigneron finissait ses travaux de soutirage dans sa cave, c'est-à-dire qu'il changeait son vin de cuve pour l'aérer et retirer tous les dépôts du vin appelés « lie ». Cette matière était récupérée pour la distillation. Les vins stockés étaient surveillés pour que l'acidité corresponde aux critères de vente. Le vin devait être loyal et marchand selon les contrats passés avec les acheteurs. Je me souviens du courtier de Carcassonne, Paul Pelissier qui venait déguster les vins et ensuite les proposait aux différents négociants du secteur.



Janvier, les premiers froids annonçaient la fin brutale du porc que l'on engraisait des mois durant et qui devait remplir le garde-manger. Chez nous, c'était en famille que l'on faisait le cochon, aidé par Georges Estèbe, le « *sannaire* » et Juliette Galaup qui préparait et transformait toute la viande. La fricassée et le vin nouveau clôturaient cette tradition.

Janvier, c'était la fin de la chasse avec un week-end autorisé pour le furetage. Le lapin était présent en grande quantité dans les terres et il existait de nombreux terriers naturels et des garennes fabriquées en pierre où l'on introduisait le furet qui était chargé de faire sortir les lapins. Une centaine de prises sur la commune régulait la population et alimentait les tables de ce précieux gibier. Quelques braconniers n'attendaient pas l'ouverture de la chasse pour régaler leur famille. La pose de pièges ou de lacets en cuivre dans les passages se pratiquait toute l'année. Tous ces hommes reposent dans notre cimetière et ont dû sans aucun doute être affectés au paradis des chasseurs.

Le premier dimanche de janvier, c'était l'Épiphanie, et nos boulangers, Colette et Jeannot Paolpi, vendaient la couronne des rois. Ce jour là, l'église était pleine, le vieux chanoine Huillet célébrait sa messe en latin. La chorale chantait les cantiques grégoriens, accompagnée par Marcel Guiraud, notre organiste. L'abbé Huillet officiait tournant le dos à l'assistance ; ses successeurs adoptèrent la messe en français dite devant un bel autel en chêne confectionné gracieusement par notre menuisier Clément Bosc.

Janvier, dans le vignoble labouré à l'automne, les ceps sont taillés. La taille d'hier n'a rien à voir avec celle pratiquée de nos jours. Les souches étaient taillées en gobelet et avaient une forme bien ronde où parfois l'oiseau faisait son nid. Beaucoup de retraités venaient travailler l'hiver car leurs pensions étaient insuffisantes. Leur goût du travail bien fait était un exemple pour les plus jeunes.

Janvier ressemblait à n'importe quel mois de l'année pour les services municipaux. Louis Degeilh, garde champêtre et Antoine Doutré avaient en charge la sécurité, l'entretien du village et la distribution d'eau potable. Ils étaient si présents sur le terrain que l'on aurait pu croire qu'ils n'avaient jamais de congés.

A l'école, la garderie était assurée par Noëlle Jalabert et deux institutrices pratiquaient l'enseignement du cours préparatoire au cours moyen 2^{ème} année. Noëlle Cros fit la plus grande partie de sa carrière à Preixan où elle exerça en qualité de directrice d'école. L'entrée au collège à Carcassonne était facilitée par notre transporteur local, Maurice Rouyre, qui, avec son autobus, assurait le ramassage des élèves.



A l'Hôtel de Ville, Jules Freu, secrétaire de mairie, réglait les affaires municipales en contact permanent avec le Conseil Municipal et son Maire, Jean Cantier. Ce Maire en place depuis longtemps, avait su garder l'unité du village. Il se déplaçait à pied, aimant converser avec ses administrés. C'était un homme de la terre, très modeste, ce n'était pas un rentier de la politique car son indemnité de Maire était dérisoire. Tout en veillant au bien être de ses 430 administrés, il exploitait ses hectares de vignes.

Janvier d'hier, c'était un village qui vivait un peu en autarcie avec beaucoup de solidarité et d'amitié entre voisins ; c'était aussi l'hiver rude et enneigé et l'on comprend pourquoi le calendrier républicain l'avait appelé NIVÔSE.

CLUB DU 3^{ème} ÂGE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les membres du bureau du Club du 3^{ème} âge de Preixan
 vous informent de la tenue de l'Assemblée générale annuelle

Le samedi 26 janvier 2013 à partir de 14 heures au foyer de Preixan

=====

Assemblée générale : ordre du jour :

- ✓ Activités de l'année 2012
- ✓ Bilan financier
- ✓ Renouvellement du bureau

Paiement des cotisations : 15 € par personne

**LOTO RÉCRÉATIF ET GOÛTER
 OFFERT PAR LE CLUB
 À SES ADHÉRENTS**

*Les personnes qui désirent adhérer au Club seront
 accueillies avec plaisir à l'Assemblée générale.*

Meilleurs vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année.

Le Bureau.

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE PREIXAN

L'assemblée générale de l' A.S.C.P. aura lieu

le mercredi 6 février à 21h00 au foyer de Preixan.

Daniel Bertrand

ASSOCIATION PREIXAN - LAUQUET XIII
Belle fin d'année pour l'ASPL XIII

Le dimanche 23 décembre 2012, les joueurs de l'entente ont terminé l'année en beauté. L'ASPL XIII a remporté la coupe de la ligue au terme d'un match qui a tenu en haleine, jusqu'à la dernière seconde, les 600 spectateurs venus assister à la rencontre.

L'équipe de Villeneuve Minervois a dominé pendant plus d'une demi-heure de jeu en marquant 2 essais. Les joueurs de Preixan Lauquet XIII laisseront passer l'orage et reprendront le match à leur compte en inscrivant 4 essais. Les locaux grignoteront peu à peu cette avance mais n'arriveront pas à s'imposer. Au coup de sifflet final, Preixan le Lauquet remporte la coupe de la ligue Languedoc-Roussillon sur le score de 27 à 26.

.../

!...



Que la victoire est belle pour les membres du club, les supporters et cette équipe née de la fusion en 2012 entre les deux clubs voisins Preixan et le Lauquet. Première au classement du championnat de fédérale, victorieuse de la coupe de la ligue Languedoc Roussillon, l'occasion n'était pas meilleure pour fêter cet évènement. Les joueurs, dirigeants, bénévoles et supporters se sont retrouvés au foyer de Preixan autour d'un repas. Les 180 convives ont pu apprécier l'excellent repas préparé par les maîtres marmitons et l'ambiance très conviviale de cette soirée.



Avant le repas, le Père Noël, de passage à Preixan, s'était arrêté au foyer pour distribuer des cadeaux aux enfants des joueurs et à ceux de l'école de rugby « les marcassins du Lauquet ».



Les dirigeants tiennent à remercier le Groupama de St Hilaire pour les sacs offerts aux joueurs et le Conseil Général de l'Aude pour l'équipement des marcassins.



Paroisse Sainte-Marie-Reine-en-Pays-de-Carcassonne
Alairac, Arzens, Grèzes, Lavalette, Maquens, Montclar, Preixan, Rouffiac d'Aude, Roullens,
Villalbe et St Jacques Le Viguier.

Pour contacter le prêtre référent : Mr l'Abbé Jean De SOOS : 04 68 26 30 41 ou
adresse courriel : jeangardeydesoos@gmail.com ou secrétariat paroissial : 04 68 47 29 30

Calendrier des messes en février 2013 :

Dimanche 3				
9h30 Rouffiac	10h Grèzes	10h15 Alairac	11h Lavalette St Jacques	
Samedi 9				
18h – 22h Sacré Cœur Messe des jeunes				
Dimanche 10				
9h30 Roullens	10h15 Arzens		11h St Jacques	
Lundi 11				
15h Sacrement des malades au Sacré Cœur				
Mercredi 13 – Mercredi des cendres				
16h Villalbe	16h30 Rouffiac	17h Alairac	18h Grèzes	18h15 St Jacques
Dimanche 17 – 1 ^{er} Dimanche du Carême				
9h30 Preixan	10h Grèzes	10h15 Alairac	11h Lavalette - St Jacques	
Dimanche 24				
9h30 Roullens	10h15 Arzens	11h Villalbe, St Jacques		
MESSES EN SEMAINE				
Tous les mercredis	17h30 Messe à Rouffiac			
Tous les jeudis	9h Messe à Maquens	16 h Messe à Villalbe		
Tous les vendredis	9 h Messe à St Jacques			
CATECHISME				
Tous les mardis	17h Villalbe			
Tous les mercredis	10h30 Villalbe	16h30 Grèzes	17h Lavalette	18h Rouffiac
Tous les vendredis	18h Arzens			

RESTAURANT « LE RELAIS DE PREIXAN »

Christian FABRE vous propose « les plats du jeudi » de février 2013

à emporter à 8 € la part ou sur place inclus dans le menu à 13,50 €

- 🕒 le 7 : Faisan braisé au chou
- 🕒 le 14 : Poule au pot au riz
- 🕒 le 21 : Parmentier de canard
- 🕒 le 28 : Joue de bœuf au vin de Malepère et tagliatelles



RESTAURANT « LE RELAIS DE PREIXAN »

Christian FABRE vous propose deux soirées à thème

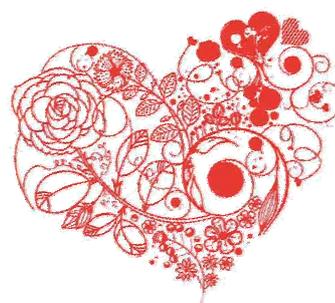
SOIREE St VALENTIN



Le jeudi 14 février 2013

MENU SURPRISE

28 € apéritif et vin compris



GRANDE SOIREE Moules Frites

Le samedi 23 février 2013 au foyer

*Animation GUNGUETTE-MUSETTE
avec le groupe BAÏLAMOR*

Menu à 18 € :

- ↳ Salade composée
- ↳ Moules/frites à volonté
- ↳ Fromage
- ↳ Dessert
- ↳ Vin compris

Réservation au 04 68 26 35 54 ou 06 74 91 63 52.

Pour la 1^{ère} fois
à Preixan,
à ne pas manquer !



Preixan Infos Contacts :

MERCI de communiquer vos informations à la Mairie et/ou aux adresses suivantes :
josiane.armero@orange.fr et patricia.dhumez@aliceadsl.fr

Preixan Infos, Bulletin d'informations de la commune de Preixan
Directeur de la publication : Daniel Barcelo, Maire
Conception et rédaction : Josiane Arméro, Patricia Dhumez, Joël Vidal
Tirage : 300 exemplaires en photocopie couleur